

AUTO-ÉCOLE PERMIS TIME

Agence de Paris

77 AVENUE DE SAINT OUEN, 75017 PARIS

paris@permistime.fr

SIRET · 91897644000035 Agrément · E2607500070 NDA · 11931037393

Modalités d'organisation formations

Sous-critère 3.1 du référentiel du Label Qualité

Vous allez apprendre à manipuler un véhicule à moteur, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

La formation théorique comprend des cours thématiques et des tests d'évaluation en ligne et en présentiel.

Les cours thématiques permettent de connaître et comprendre les règles du code de la route et les tests d'évaluation à s'entraîner pour l'épreuve d'examen.

Lors de votre inscription à l'auto-école, vous avez le choix entre plusieurs formules pour l'apprentissage du code de la route :

- Formule code sur internet sans enseignant
- Formule code à l'auto-école sans enseignant

Vous pouvez choisir une seule formule ou cumuler les 2.

ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE EN LIGNE SANS ENSEIGNANT

Dès votre inscription à l'auto-école, un identifiant et un mot de passe vous sont remis, afin d'étudier le Code de la Route chez vous sur n'importe quel support multimédia (smartphone, tablette, ordinateur).

Les horaires sont libres.

- o Des cours thématiques-vous sont proposés et portent sur :

Les règles de circulation routière (signalisation routière, vitesse, position sur la chaussée, arrêt et stationnement, croisement et dépassement) ;	Les Premiers Secours (règles de comportement en cas d'accident) ;
Le Conducteur (vigilance, perception, déficiences du conducteur, risques sur la conduite) ;	Prendre et Quitter le Véhicule (précautions et vérifications en quittant le véhicule, la position de conduite) ;
La Route (réglementation et comportements de conduite en cas de visibilité ou adhérence réduite, de conditions dégradées et sur	La Mécanique et les Équipements (entretien du véhicule, les éléments de sécurité et de

autoroute) ;	dépannage élémentaires, les commandes, accessoires/témoins, pneumatiques) ;
Les Autres Usagers (vulnérables, motos, véhicules lourds, transport en commun, d'intérêt général) ;	La Sécurité du Passager et du Véhicule (l'installation des enfants et des adultes, équipements de sécurité du véhicule)
Les Notions Diverses (documents administratifs, permis à points, infractions/sanctions, transport de passagers et du chargement) ;	L'Environnement (l'utilisation du véhicule et le respect de l'environnement).

- o Des séries thématiques de 10 questions en nombre illimité.
- o Des tests d'évaluation
- o 16 examens blancs conforme à l'examen du code de la route.

- Un parcours qui s'adapte en fonction des acquisitions de l'élève.
- Des réponses simplifiées et formulées via des repères visuels.
- Un tableau de bord moderne pour voir ses progrès d'un simple coup d'œil ou décider en autonomie de retravailler un thème en particulier.
- L'auto-école peut suivre votre progression et vos résultats ce qui permet lors des cours en présentiel de renforcer les besoins.

ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE EN PRÉSENTIEL À L'AUTO-ÉCOLE, SANS ENSEIGNANT

- o Des cours thématiques-vous sont proposés et portent sur :

Les panneaux de priorité	Le conducteur : prise d'informations, fatigue et vigilance
Les carrefours à sens giratoire	La circulation de nuit
La vitesse (règlementation)	

Ils sont organisés en cours collectifs et/ou individuels avec des supports visuels.

Les cours thématiques se déroulent le lundi de 15H à 16H.

- o Des examens blancs conforme à l'examen du code de la route, correspondent à des séries de 40 questions conformes à l'examen de code de la route.

Les séries de 40 questions se déroulent :

Le lundi de 16H à 19H.

Une série est lancée chaque heure suivie d'une correction automatique.

Ils sont organisés en cours collectifs et/ou individuels.

ORGANISATION DE LA FORMATION PRATIQUE

Pour débiter votre formation pratique, l'auto-école vous transmet votre livret d'apprentissage dématérialisé.

Ce livret vous indique les 4 compétences générales que vous devez atteindre :

- Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Il vous permet également de vous autoévaluer, c'est-à-dire d'être capable d'évaluer vos propres compétences.

Pour aborder toutes les compétences de votre formation, les cours se déroulent sur parking et/ou en agglomération peu dense puis dense, hors agglomération, sur autoroute/voies rapides, par temps de pluie et la nuit en fonction des dates et des heures de Rendez-vous.

Des bilans de compétences intermédiaires seront effectués au cours de la formation, ce qui vous permet de faire un point sur les compétences acquises ou en cours d'acquisition et un examen blanc avant une proposition de date d'examen.

Les cours pratiques sont individuels et organisés :

- Du lundi au vendredi de 08H00 à 20H00
- Le samedi de 08H00 à 15H00

Pour la phase pratique, il est important de privilégier une régularité des leçons de conduite, c'est pourquoi nous vous proposons de prendre minimum 2 heures de cours pratiques par semaine pour une meilleure efficacité.

CES INFORMATIONS SONT CONSULTABLES ET IMPRIMABLES SUR LE SITE :

<https://www.permistime.fr>

Rubrique : « documents utiles ».